

Espaces verts urbains: **un plaidoyer pour agir**

1. L'importance des espaces verts urbains¹

L'urbanisation se traduit par une proportion croissante de la population vivant en ville. En Europe, près des trois quarts de la population devraient vivre en milieu urbain d'ici 2020. La vie urbaine limite l'accès à la nature et peut accroître l'exposition à certains risques environnementaux tels que la pollution atmosphérique et sonore. De nombreuses zones urbaines sont confrontées à une augmentation de la population, à des ressources limitées et à l'accroissement des incidences liées au changement climatique. Il faut résoudre ces problèmes afin que les villes puissent fournir un environnement de vie sain et durable.

Les espaces verts et d'autres solutions fondées sur la nature offrent des approches novatrices pour améliorer la qualité des milieux urbains, renforcer la résilience locale et promouvoir des modes de vie durables, améliorant ainsi la santé et le bien-être des citoyens. Les parcs, les aires de jeux ou la végétation dans les lieux publics et privés sont un élément central de ces approches et peuvent aider à ce que :

- les citoyens aient la possibilité d'être en contact avec la nature ;
- la biodiversité urbaine soit maintenue et protégée ;
- les risques environnementaux tels que la pollution de l'air ou le bruit soient réduits ;
- l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes (canicule, très fortes pluies ou inondations) soit atténué ;
- la qualité de vie en ville soit accrue ;
- la santé et le bien-être des résidents soient améliorés.

L'espace vert urbain² est une composante de « l'infrastructure verte ». Il est un élément essentiel des espaces publics ouverts et des services communs fournis par la ville, et peut servir de cadre de promotion de la santé pour tous les membres de la communauté urbaine. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les espaces verts publics soient facilement accessibles pour tous les groupes de population et répartis équitablement dans la ville.

-
1. Ce plaidoyer se fonde sur des bases factuelles concernant les espaces verts urbains, mais les conclusions sont probablement pertinentes pour tout type d'agglomération, y compris dans les zones rurales.
 2. Dans ce document, l'espace vert urbain est défini comme tout terrain urbain sur lequel se trouve toute sorte de végétation. Cela recouvre la végétation se trouvant sur des terrains privés ou publics, quels que soient sa taille ou ses fonctions, et peut inclure des zones « bleues » comme des étangs, des lacs ou des ruisseaux.

A photograph of a lush urban park. In the foreground, a small pond with a wooden bridge and a stone wall. The park is filled with various trees, including palm trees and a large weeping willow. A paved path winds through the park, and a person in a red jacket is visible. In the background, there is a white stone monument and a green lamppost. The overall scene is vibrant and green.

**Les espaces verts
urbains sont un
investissement important
des collectivités locales en
faveur du bien-être des**

2. Objectifs et structure de ce plaidoyer

Les liens entre espaces verts et santé ont été démontrés dans de nombreuses publications (Hartig et al., 2014 ; Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2016). Les informations contenues dans ce rapport sont basées sur les conclusions d'une réunion d'experts internationaux de la santé urbaine et des espaces verts convoquée par l'OMS pour discuter de la mise en œuvre de mesures en faveur des espaces verts en milieu urbain. Un rapport technique complet de cette réunion est également disponible (Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2017).

En réunissant les résultats clés issus de la recherche et des études de cas concrets sur les interventions dans les espaces verts urbains, ce document vise à accompagner les spécialistes et les acteurs de la politique urbaine en leur expliquant les répercussions dans la pratique. Il présente les leçons tirées de l'expérience et souligne les aspects à considérer lors de la conception des espaces verts urbains dans le but de maximiser les impacts sociaux et sanitaires.

Ce rapport fournit des informations sur les espaces verts urbains et leurs bienfaits (section 4) ; présente des considérations générales sur la planification (section 5) et la conception (section 6), l'implication de la population et des parties prenantes (section 7) et la promotion de l'utilisation (section 8) ; et évoque les leçons tirées de l'expérience en matière de suivi et d'évaluation (section 9). La section 10 décrit les risques et difficultés potentiels à prendre en considération et si possible à éviter. Un ensemble de messages clés sont présentés dans la section 11, elle-même suivie d'une courte liste de références, de lectures complémentaires et d'outils utiles.

3. Public cible

Ce document vise à informer :

- les professionnels impliqués dans la conception, la planification, le développement et l'entretien des espaces verts urbains, au niveau local ;
- les décideurs, les élus et les autorités publiques locaux responsables du développement urbain, de la gestion de l'environnement, des affaires sociales et de la santé publique ;
- les organisations de la société civile, les initiatives locales et les citoyens concernés par la qualité des milieux urbains et la qualité de vie au niveau local.

Les réflexions énoncées dans le présent document pourraient également être utiles aux chercheurs, propriétaires fonciers privés, entreprises et promoteurs.

A photograph of a park with a red running path. In the foreground, a person in a blue jacket and black shorts is running away from the camera. To the left is a green fence, and to the right is a paved path leading to a lake. Trees with autumn foliage line the path. A white circular graphic is overlaid in the top right corner.

**Les espaces verts urbains
permettent d'adopter un
mode de vie actif**

4. La végétalisation urbaine et les bienfaits qu'elle procure

Les mesures en faveur des espaces verts urbains sont définies comme des actions qui modifient de manière significative la qualité, la quantité et l'accessibilité de ces lieux. Cela peut se traduire par la création de nouveaux espaces verts urbains ou la modification des caractéristiques et des fonctions de ceux existants.

Un large éventail d'interventions peut être mis en œuvre à différentes échelles dans des espaces privés ou publics. Citons notamment les exemples suivants :

Image 1 : verdure le long des routes et haies végétales le long des rues ou voies ferrées ;

Image 2 : petits espaces verts urbains (jardins ou mini-parcs) et aires de jeux ;

Image 3 : végétalisation des toits et façades ;

Image 4 : parcs et prés urbains ;

Image 5 : voies et corridors verts (comme les « sentiers verts » pour la marche/le cyclisme) ;

Image 6 : sentiers situés en bordure de mer, de rivière ou de lac, reliant les espaces « verts » et « bleus » ;

Image 7 : infrastructures récréatives et espaces de jardinage urbain (comme les jardins partagés, aires de sport et de jeux, et cours de récréation) ;

Image 8 : accès aménagé aux bois urbains, forêts et autres zones sauvages naturelles.

○ Opportunités

Il existe plusieurs possibilités pour accroître la part des espaces verts dans les aménagements urbains, notamment :

- la création de nouveaux quartiers résidentiels, installations communautaires, parcs industriels ou infrastructures de transport ;
- des projets de réhabilitation et de renouvellement urbain ;
- la réhabilitation des friches industrielles ;
- des projets de jardinage urbain/agriculture ;
- des initiatives visant à renforcer la biodiversité.

○ Bienfaits

Grâce à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, la régulation de la pollution sonore et la réduction de l'impact des événements extrêmes, les espaces verts urbains peuvent réduire les risques pour la santé environnementale associés à la vie urbaine. De plus, ils sont bénéfiques pour la santé et améliorent le bien-être en atténuant le stress, en favorisant la détente et l'activité physique ainsi que l'interaction sociale et la cohésion de la communauté. Les bienfaits pour la santé sont notamment l'amélioration du niveau de santé mentale, de la condition physique et cognitive et de la fonction immunitaire, ou encore une réduction des taux de mortalité (figure 1).

Tous les groupes de population peuvent profiter des mesures concernant les espaces verts urbains, mais elles sont encore plus importantes pour les groupes communautaires socialement défavorisés ou mal desservis, qui ont souvent un accès limité à des espaces verts de qualité.



Figure 1. Un modèle de causalité de l'impact des espaces verts urbains sur la santé et le bien-être



Source : d'après un schéma de A. Roué-Le Gall dans Milvoy & Roué-Le Gall (2015)

5. Comment aborder l'aménagement des espaces verts urbains ?

Les mesures locales prises en faveur des espaces verts urbains mettent en évidence quelques points généraux dont il faut tenir compte lors du processus de planification urbaine. Cette partie présente les différents aspects que les décideurs et les professionnels doivent prendre en considération.

○ Être clair sur les **objectifs** de l'aménagement de l'espace vert.

- Quel type d'espace vert urbain est prévu et quelle sera sa taille ?
- Quelles sont ses principales fonctions ?
- Quels groupes de population sont susceptibles d'en faire usage ?
- Qui est responsable de sa maintenance et de sa gestion ?
- L'espace vert urbain prévu peut-il être un moyen d'améliorer une zone défavorisée ?

○ Utiliser le **contexte local d'aménagement** et les cadres d'action en la matière. Ils permettront de s'assurer que les urbanistes :

- créent une vision à long terme d'une ville verte au sein de la collectivité locale ;
- intègrent les besoins en matière d'espaces verts urbains aux schémas directeurs d'urbanisme ;
- prennent en considération les espaces verts dans les projets d'infrastructures (logements, transports, zones commerciales, centres communautaires et sanitaires) et les réhabilitations urbaines ;
- prennent en considération les cadres de planification régionaux tels que les corridors et réseaux verts ;
- associent la communauté locale au processus de planification.

○ Avoir une **perspective à long terme** et rester flexible.

- Les espaces verts sont un investissement à long terme : il faudra peut-être attendre un certain temps avant qu'ils soient pleinement utilisables. Ils nécessitent également un entretien à long terme.
- Les bienfaits engendrés par les espaces verts urbains peuvent n'apparaître qu'au fil du temps.
- Les espaces verts urbains devraient être aménagés et conçus de manière souple, afin qu'ils puissent s'ajuster et s'adapter à l'évolution des exigences futures.

○ Considérer les projets d'espaces verts comme **un enjeu de santé publique et un investissement social**.

- Fournir des espaces verts dans les milieux urbains est un investissement pour la santé, le bien-être et la qualité de vie, en créant des lieux de détente, de loisirs et d'interaction sociale.
- Les espaces verts urbains sont des lieux précieux de cohésion sociale, accueillant des événements culturels ou récréatifs, et offrant un espace de jardinage (interculturel).

**Le contact avec la nature
est un aspect essentiel
des villes-santé**



6. Comment concevoir les espaces verts urbains ?

Il est conseillé aux décideurs politiques et urbanistes de tenir compte des quatre considérations pratiques suivantes pour la planification et la conception des espaces verts urbains, issues de l'analyse des bases factuelles et de l'expérience :

○ Placer l'espace vert au **plus près de la population**.

- Aménager des coins de verdure dans la rue, des jardins urbains et des sentiers verts à proximité immédiate des citadins et se servir des espaces publics ouverts pour offrir de la verdure.
- En règle générale, les citadins devraient avoir accès à des espaces verts publics d'au moins 0,5 à 1 hectare à moins de 300 mètres de distance linéaire (environ 5 minutes à pied) de leurs maisons.
- Assurer l'accès à un espace vert urbain de qualité suffisante pour tous les groupes de population (accès universel).
- Développer lorsque possible les espaces verts dans d'autres secteurs et projets (mettre plus de verdure dans les écoles, les zones d'activité, les zones commerciales, les lotissements etc.) et promouvoir les espaces verts privés.

○ **Diversifier les types d'espaces verts urbains**, en réponse à divers besoins.

- Envisager divers types d'espaces verts urbains – développer la végétation dans les rues, les parcs de petite et grande tailles, les voies vertes, les aires de jeux naturelles, etc. – pour satisfaire les différents besoins.
- Exploiter la biodiversité, utiliser différentes plantes pour créer des espaces variés.
- Ne pas concevoir d'espaces verts urbains pour soutenir uniquement des activités très spécifiques ou pour attirer seulement certaines catégories d'usagers. Ils doivent faciliter les activités de tous les groupes de population.

○ Envisager **une conception simple** pour améliorer le confort d'utilisation des espaces verts urbains.

- Concevoir des entrées ou des zones d'accès clairement définies.
- Utiliser une signalétique au sein des parcs ou pour indiquer les voies vertes et les sentiers.
- Anticiper les différentes saisons (éclairage, système de drainage, matériaux).
- Prendre en compte les questions de sécurité (éclairage, visibilité, accessibilité).
- Fournir des équipements tels que des bancs, des poubelles, des toilettes, etc.

○ Penser aux **besoins d'entretien** de l'espace vert urbain.

- Un entretien régulier est nécessaire pour que les usagers perçoivent l'espace vert urbain comme sûr, propre et bien entretenu.
- S'occuper rapidement des signes de vandalisme et de comportement antisocial.
- Préférer un aménagement facile à entretenir, ce qui évite un entretien coûteux ou des exigences complexes.
- Utiliser des espèces végétales pas ou peu allergènes – en particulier des espèces autochtones demandant peu d'entretien.
- Recourir à des pratiques d'entretien écologique afin d'éviter les risques potentiels pour la santé.

7. Comment bien cibler la population, assurer la collaboration entre les parties prenantes et l'engagement des citoyens ?

Les mesures en faveur des espaces verts urbains améliorent la qualité de vie de toute la ville et un large éventail de groupes communautaires et de parties prenantes doit être associé à leur planification. De telles mesures permettent d'impliquer et de soutenir les habitants vivant dans des quartiers défavorisés ou mal desservis.

- Les espaces verts peuvent permettre de cibler des **groupes spécifiques** et de procurer des bienfaits sociaux et sanitaires.
 - Les données locales sur la quantité et la qualité des espaces verts urbains peuvent contribuer à définir un aménagement équitable.
 - La mise en place adaptée d'espaces verts urbains dans les quartiers défavorisés peut permettre d'améliorer la promotion de la santé et l'intégration sociale pour des groupes cibles spécifiques.
 - Les fonctions et équipements de l'espace vert peuvent être adaptés à des groupes cibles spécifiques, mais ne doivent pas exclure d'autres fonctions ou groupes de population.
- La **participation communautaire** dans la planification de l'aménagement, la conception et l'entretien des espaces verts urbains est importante pour assurer que les besoins locaux sont satisfaits.
 - Un aménagement pour les personnes nécessite un aménagement avec les personnes – la communauté devrait être impliquée dès le début pour créer des espaces verts urbains qui correspondent aux besoins des résidents locaux.
 - Un temps et un financement suffisants devraient être prévus pour faciliter l'engagement communautaire lors de la phase de planification.
 - L'implication active des résidents locaux dans la construction d'espaces verts urbains augmente leur identification à ces espaces et leur utilisation.
- Les professionnels devraient néanmoins préciser que l'engagement communautaire n'entraîne pas automatiquement la satisfaction de l'ensemble des demandes et des besoins des différents groupes de population, et que le meilleur compromis doit être trouvé.
- **Collaborer avec les parties prenantes et avec d'autres secteurs** peut contribuer à aménager l'espace vert urbain plus efficacement.
 - La collaboration multisectorielle (y compris avec les secteurs de l'environnement, les transports, la santé, les affaires sociales, la police, par exemple) peut aider à maximiser les bienfaits engendrés par les espaces verts urbains et à prévenir les incidences négatives non intentionnelles.
 - Les partenariats avec des entreprises et des organisations locales peuvent aider à financer la création de nouveaux espaces verts urbains (en particulier sur des terrains privés) et à participer à leur entretien.
 - La collaboration avec des experts environnementaux, des établissements universitaires et des centres de recherche contribue à la planification, au suivi et à l'évaluation efficaces des interventions dans les espaces verts publics.
 - Au sein des collectivités locales, les espaces verts urbains devraient être pris en compte dans l'ensemble des démarches régionales et locales de planification urbaine afin d'avoir un impact accru.



La participation de la population permet l'appropriation des espaces verts urbains

8. Comment promouvoir l'usage des espaces verts urbains ?

Les activités de sensibilisation et de promotion sont d'une importance primordiale pour que les espaces verts urbains soient utilisés par différents groupes de population et fournissent un cadre favorable à tous les résidents locaux.

Toute mesure en faveur des espaces verts urbains devrait s'inscrire dans une double approche : les améliorations matérielles (comme la création ou l'amélioration d'espaces verts) doivent s'accompagner d'activités de promotion sociale. Celles-ci peuvent être très diverses et comprennent :

- la promotion des espaces verts urbains par le biais de sites Web, de panneaux sur site, de brochures, etc. ;
- des activités animées et des événements publics tels que des journées familiales, des événements sportifs, des festivals et des marchés ;
- des activités de groupe à petite échelle telles que des promenades guidées ou des cours de gym en plein air ;
- l'implication de champions locaux ou de célébrités peut être un moyen très efficace de promouvoir l'usage des espaces verts urbains et de mobiliser la communauté locale ;
- la collaboration avec des associations locales ou la création de ce type d'association pour (aider à) gérer et entretenir les espaces verts urbains ou les utiliser pour leurs propres activités (comme le jardinage partagé).

9. Comment organiser le suivi et évaluer les mesures pour les espaces verts urbains ?

Il est essentiel de suivre et d'évaluer les mesures en faveur des espaces verts urbains pour :

- voir si elles procurent les bienfaits voulus ;
- déterminer si certains groupes de populations retirent moins de bienfaits par rapport à d'autres groupes ou pourraient même subir des conséquences négatives imprévues.

Un suivi et une évaluation efficaces commencent dès le début d'un projet en réfléchissant sur les indicateurs qui devraient être utilisés pour documenter les résultats et en intégrant les activités de suivi et d'évaluation dans le calendrier et le budget du projet.

- Il faut veiller à ce que **le suivi soit pris en compte dès le début** et que **le budget** approprié soit alloué.
 - Utiliser des données existantes au niveau local pour éviter une nouvelle collecte de données.
 - Être réaliste quant aux conséquences de l'aménagement de l'espace et à la façon dont elles peuvent être évaluées.
 - Collecter les données de base avant la mise en œuvre du projet pour comparer les résultats avant et après l'intervention.
 - Envisager un calendrier réaliste pour que le projet puisse aboutir aux résultats (les impacts environnementaux peuvent survenir plus rapidement que les impacts sociaux ou sanitaires).

- Il convient de prendre en compte l'impact sur **les usagers tout comme sur les autres personnes**.
 - Inclure les non-usagers dans les enquêtes d'évaluation pour comprendre pourquoi ils n'utilisent pas les espaces verts urbains.
 - Identifier les conflits potentiels entre les groupes d'usagers aux besoins différents.
 - Utiliser le suivi pour déterminer si l'espace vert urbain a attiré de nouveaux usagers ou si les visiteurs se rendaient déjà avant dans de tels lieux.

- Des **méthodes de suivi** mixtes devraient être utilisées.
 - Les données quantitatives recueillies au moyen d'enquêtes, d'observations ou de mesures peuvent fournir des informations valables et comparables sur l'usage des espaces verts urbains et l'incidence de ces derniers.
 - Les données qualitatives compilées à travers des entretiens sont utiles pour mieux cerner le point de vue des individus sur les espaces verts urbains et comprendre leurs préférences et préoccupations personnelles.

Aspects à considérer dans le suivi et l'évaluation

Comme un large éventail de facteurs affecte la santé, des méthodes complexes sont nécessaires pour évaluer et suivre l'incidence des espaces verts urbains sur la santé. On peut utiliser certains indicateurs de santé et de bien-être issus d'enquêtes déjà établies et validées, notamment la qualité de vie et le niveau de bien-être autodéclarés, la perception qu'ont les personnes du repos et de la détente procurés par les espaces verts et l'état de santé autodéclaré.

À moins d'avoir le soutien d'experts en santé, il convient de veiller à utiliser des indicateurs de santé objectifs (tels que l'indice de masse corporelle ou les maladies cardiovasculaires) pour réunir des données sur l'impact des actions locales.

Les incidences des espaces verts à prendre en considération lors du suivi et de l'évaluation sont présentées ci-après (tableau 1.)

Tableau 1. Incidences à prendre en compte lors du suivi et questions associées

<i>Incidences</i>	<i>Questions suggérées</i>
Incidences écologiques et environnementales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quel est l'impact de l'espace vert urbain sur la qualité de l'air, le bruit ou sur l'exposition à la chaleur en ville ? ■ Est-il compatible avec la gestion de l'eau et réduit-il le risque d'inondation ? ■ Respecte-t-il la nature ? ■ Accroît-il la biodiversité ?
Incidences sur les modes de vies	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'espace vert urbain contribue-t-il à l'augmentation de l'activité physique ? ■ Permet-il le déplacement actif à pied ou à vélo ? ■ Augmente-t-il le temps que les gens passent à l'extérieur ? ■ Est-ce que plus de personnes utilisent l'espace vert urbain ? ■ Favorise-t-il des modes de vie sains et des loisirs actifs ?
Incidences sociales	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'espace vert urbain augmente/améliore-t-il la cohésion sociale ? ■ Favorise-t-il les interactions et les échanges entre les personnes ? ■ Le développement d'un espace vert conduit-il à un processus de « gentrification », menant au déplacement des résidents locaux ?
Incidences sur le plan de l'équité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les groupes de population utilisent-ils l'espace vert urbain et en retirent-ils des bienfaits ? ■ Sinon, quels sont les groupes qui retirent le moins de bienfaits de cet espace, voire qui subissent des répercussions négatives ? ■ L'espace vert urbain permet-t-il des usages variés par différents groupes d'utilisateurs ?

Quelques conseils pratiques pour aider au suivi et à l'évaluation sont énumérés ci-dessous.

- Les données d'observation de l'utilisation de l'espace vert urbain sont un moyen relativement simple et rentable d'évaluer quelles personnes utilisent cet espace, ce qu'elles en font et à quelles fins.
- Les outils d'audit et d'observation existants – tels que la Commission pour l'architecture et les guides de l'environnement bâti (CABE, 2004 ; 2006 ; 2009) ou l'outil Système d'observation des jeux et loisirs dans les communautés (SOPARC) (RAND Corporation, 2017) – peuvent être utilisés, mais ont peut-être besoin d'être adaptés au contexte.
- S'engager aux côtés des réseaux et associations locaux constitue un moyen utile de recueillir l'avis de la population et des usagers des espaces verts urbains.
- Collaborer avec les instituts académiques et les centres de recherche peut contribuer à assurer un suivi et une évaluation efficaces.



**Les espaces publics
peuvent servir à ajouter
de la végétation et une
touche verte**



10. Comment prévenir et gérer les éventuels difficultés et conflits ?

Il est important d'être attentif aux **effets inattendus** et aux conflits qui peuvent survenir lors d'un projet d'aménagement de l'espace vert urbain (tableau 2). Ces effets doivent être pris en compte lors du processus de planification et surveillés après la mise en œuvre du projet pour permettre la détection précoce de problèmes et la recherche d'alternatives.

Les retours d'expérience issus d'études de cas sur l'aménagement des espaces verts urbains montrent qu'il est possible de faire face à de telles difficultés grâce à une planification et un entretien adéquats ainsi qu'à une communication efficace avec les usagers locaux.

Tableau 2. Problèmes potentiels et solutions suggérées

<i>Conflits et défis potentiels</i>	<i>Solutions suggérées</i>
Conflit entre usagers et différends sur l'utilisation de l'espace	<ul style="list-style-type: none">■ Engagement communautaire précoce.■ Fournir un espace vert urbain adéquat pour répondre à d'autres besoins de différents groupes.■ Aménager des espaces verts urbains avec des équipements spécifiques prédéfinis mais prévoir également des espaces moins structurés permettant toute sorte d'activités.
Dégradation des espaces verts urbains due à un usage excessif	<ul style="list-style-type: none">■ Fournir des espaces verts locaux à proximité des habitations pour faire face à l'intensité de la demande.■ Lors de la planification, se limiter à des usages qui correspondent bien à la taille et à la capacité de l'espace vert.■ Veiller à ce que l'entretien et le nettoyage soient fréquents et adéquats.■ Éviter l'organisation d'événements qui attirent trop de clients (sauf si la taille est suffisante pour cela).
Insatisfaction de la population concernant les caractéristiques/services offerts par l'espace vert urbain	<ul style="list-style-type: none">■ Engagement communautaire précoce.■ Impliquer les résidents locaux dans la conception et la création du projet.■ Gérer les attentes pendant la phase de planification, en précisant qu'il ne sera pas possible de répondre à toutes les demandes.■ Clarifier dès le début qu'il faut du temps avant que les mesures en faveur des espaces verts urbains procurent tous leurs bienfaits.

<i>Conflits et défis potentiels</i>	<i>Solutions suggérées</i>
Sécurité, comportement antisocial, vandalisme et peur d'actes criminels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un entretien adéquat et fréquent pour ne pas donner l'impression que l'endroit n'est pas entretenu. ▪ Offrir un éclairage suffisant pour améliorer le sentiment de sécurité. ▪ Prévoir une présence régulière de la police locale. ▪ Impliquer les résidents locaux dans l'aménagement, la construction et l'entretien de l'espace vert urbain pour accroître le sentiment d'appropriation. ▪ Faire de l'espace vert urbain un lieu animé et utilisé à différents moments de la journée, par exemple en favorisant les jeux et les événements sociaux.
Gentrification et remplacement des résidents à faible statut socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coopérer avec les gestionnaires urbains afin d'éviter des hausses importantes des loyers causées par la plus-value d'un espace vert public. ▪ Distribuer équitablement les investissements réalisés dans les espaces verts entre les différents quartiers de la ville.
Augmentation des risques pour la santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspecter et entretenir régulièrement les espaces verts urbains ainsi que les équipements associés. ▪ Fournir des chemins pédestres adaptés pour personnes âgées et handicapées afin de réduire autant que possible les risques de chutes. ▪ Utiliser des variétés de plantes qui ne produisent pas beaucoup de pollen allergène, ni de fruits ou de feuilles toxiques. ▪ Informer les usagers des risques potentiels pour la santé liés à l'utilisation des espaces verts urbains (tels que l'exposition aux rayons ultraviolets ou les maladies à transmission vectorielle, comme les tiques) et comment les éviter. ▪ Tenir compte des risques potentiels liés aux plans d'eau et aux espaces bleus tels que les lacs, puits et rivières.
Budgets incertains ou réduits pour la maintenance des espaces verts urbains	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des aménagements qui ne demanderont qu'un entretien minimum. ▪ Chercher des financements innovants (tels que les modèles de propriété communautaire comme les fiducies foncières, les fondations ou les coopératives). ▪ Veiller à obtenir le soutien politique local dès le début. ▪ Travailler avec des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales et d'autres organisations pour contribuer à l'entretien des espaces.

11. Messages clés

1

Les espaces verts urbains offrent de multiples avantages et sont une caractéristique nécessaire d'un environnement sain.

Les aménagements d'espaces verts permettent d'améliorer les conditions environnementales, de protéger et d'améliorer la biodiversité, de promouvoir les activités en plein air et les modes de vie actifs, d'accroître les interactions et les échanges sociaux, et de fournir un environnement urbain sain améliorant le bien-être physique et mental. Lorsqu'ils sont bien conçus, les espaces verts urbains peuvent être universellement accessibles, ce qui procure des bienfaits à tous les membres de la communauté urbaine.

Même l'aménagement d'espaces verts à petite échelle peut avoir des effets positifs sur les plans sanitaire, social et environnemental, à un coût raisonnable, ce que peu de politiques en santé publique peuvent offrir.

Les espaces verts profitent aux villes et à la qualité de vie urbaine parce qu'ils peuvent :

- produire des résultats sanitaires, sociaux et environnementaux positifs ;
- revaloriser les quartiers défavorisés sur les plans social et environnemental ;
- rendre les villes plus agréables à vivre ;
- contribuer à l'image positive de la ville et améliorer son image de marque.

2

Les bienfaits des espaces verts urbains peuvent être maximisés grâce à une planification, une conception et une évaluation adéquates.

- Les interventions en faveur des espaces verts urbains semblent avoir une efficacité maximale lorsqu'elles s'inscrivent dans une **double démarche** : l'amélioration matérielle de l'espace vert est associée à un investissement social/un aspect participatif qui promeut les espaces verts et permet d'atteindre de nouveaux groupes cibles.
- Lorsque différents secteurs et parties prenantes soutiennent et mettent en œuvre les espaces verts urbains, ces derniers sont viables à long terme. La **collaboration intersectorielle** au sein des collectivités locales ainsi qu'avec les groupes locaux et les acteurs privés peut contribuer à produire de multiples résultats.
- La population locale et les usagers finaux doivent être associés activement à la planification et à la conception de l'aménagement des espaces verts urbains afin de garantir **l'engagement communautaire** et la mise en œuvre d'interventions répondant aux besoins de la communauté.
- L'espace vert urbain doit être considéré comme une composante **du processus d'urbanisme global** et du réseau élargi d'infrastructures vertes. Les interventions en faveur de la végétation devraient être intégrées aux cadres d'aménagements locaux et aux schémas directeurs d'urbanisme, et trouver place dans d'autres politiques sectorielles (comme le logement, les transports, la santé, la durabilité, la biodiversité, etc.).

3

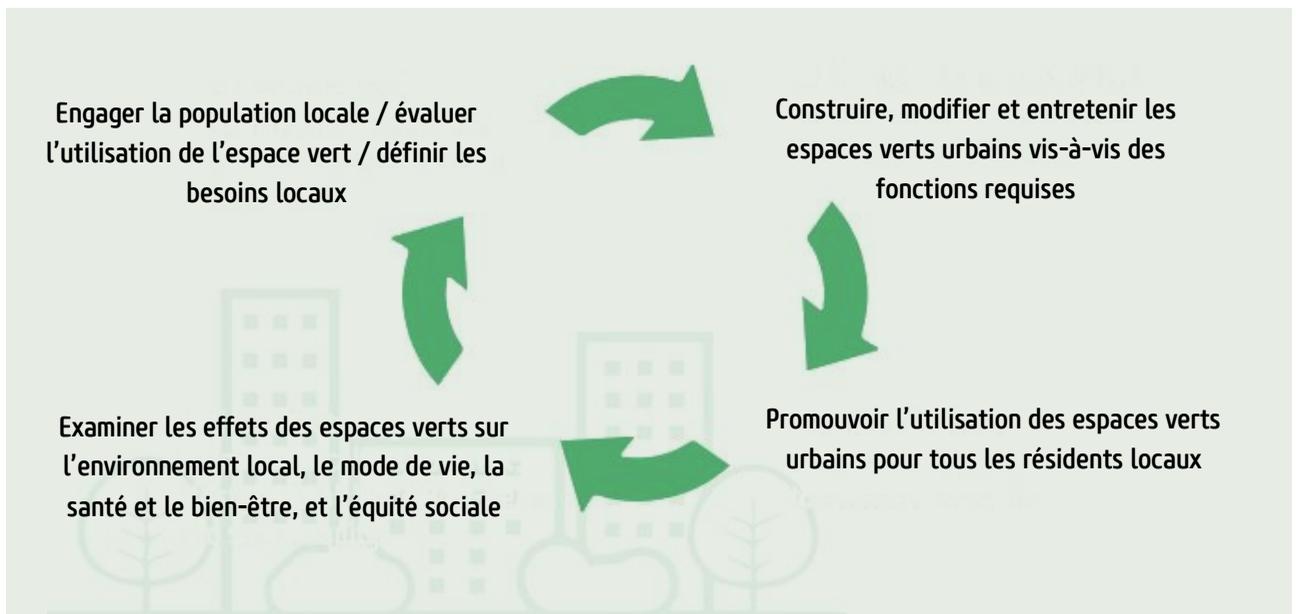
Les collectivités locales sont chargées de protéger et de maintenir les espaces verts urbains existants.

- Bien qu'il existe des effets à court terme, les mesures en faveur des espaces verts en milieu urbain doivent être considérées comme un investissement dont l'ensemble des bienfaits se concrétisera **à plus long terme**.
- Il convient d'évaluer l'usage des espaces verts urbains et les bienfaits qu'ils procurent afin d'orienter les futurs aménagements et de veiller à ce que les espaces verts existants soient **réaménagés et adaptés** de sorte à mieux répondre aux besoins de la population (voir figure 2).

Il est possible que les collectivités locales ne disposent pas des moyens financiers leur permettant de créer de nouveaux espaces verts ou de modifier ceux existants, ou encore que la municipalité ne possède que peu de terrains pouvant être consacrés aux espaces publics ouverts.

Dans cette situation, il est essentiel de préserver les espaces verts urbains existants et de les rendre accessibles au plus grand nombre possible de citoyens. Une réduction supplémentaire de zones vertes, en particulier dans les zones urbaines défavorisées, peut engendrer des effets sociaux et sanitaires négatifs et doit être évitée.

Figure 2. Cycle d'action de l'espace vert



Bibliographie et références complémentaires

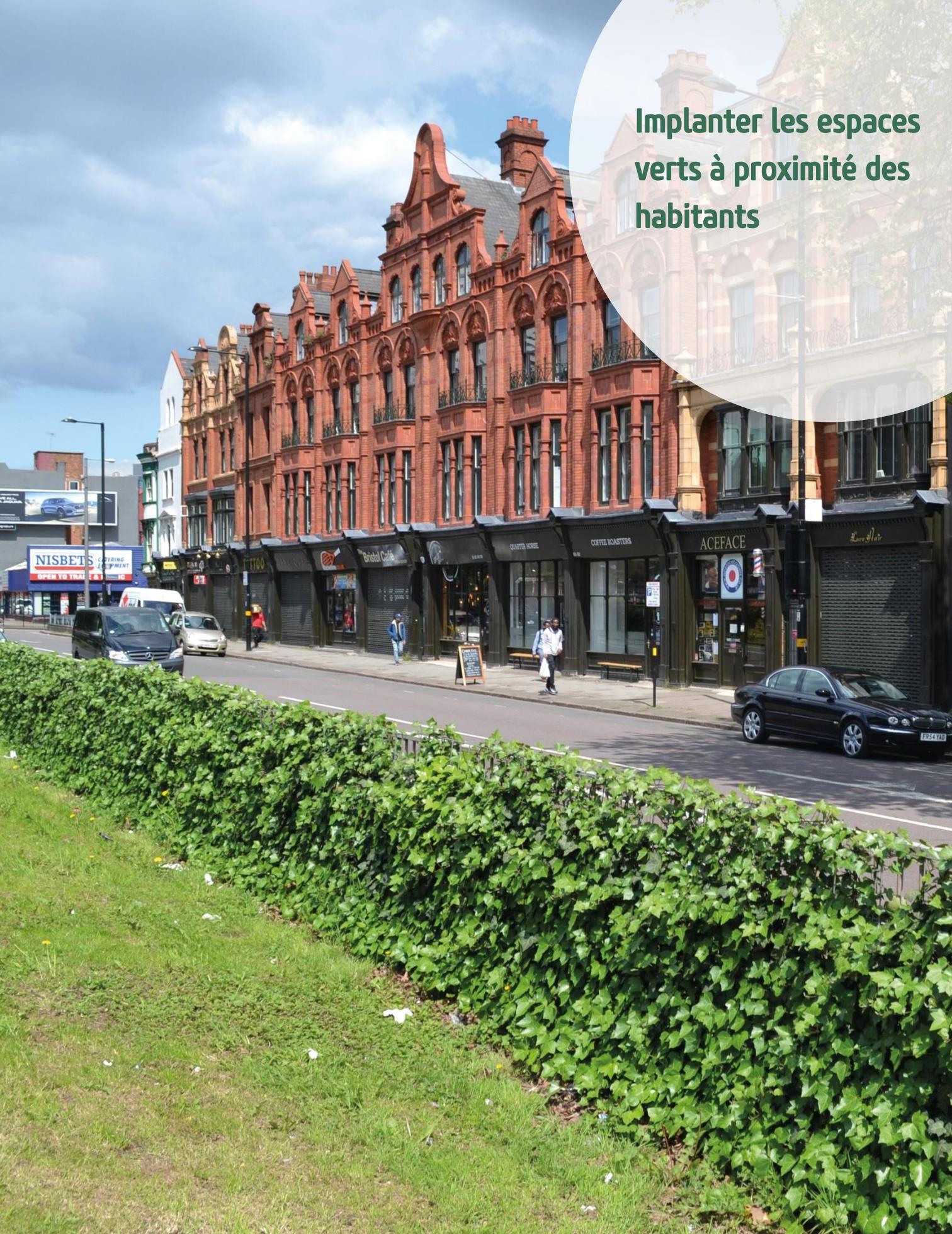
- CABE (2004). A guide to producing park and green space management plans. London: Commission for Architecture and the Built Environment (<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20110118095356/http://www.cabe.org.uk/publications/producing-parks-and-green-space-management-plans>, consulté le 23 mars 2017).
- CABE (2006). Green space strategies: a good practice guide. London: Commission for Architecture and the Built Environment (<http://www.envia.bl.uk/handle/123456789/4351>, consulté le 23 mars 2017).
- CABE (2009). Open space strategies: best practice guidance. London: Commission for Architecture and the Built Environment (<http://www.designcouncil.org.uk/resources/guide/creating-open-space-strategy-guide-best-practice>, consulté le 23 mars 2017).
- FAO (2016). Guidelines on urban and peri-urban forestry. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations (<http://www.fao.org/forestry/urbanforestry/87034/en/>, consulté le 23 mars 2017).
- Hartig T, Mitchell R, de Vries S, Frumkin H (2014). Nature and health. *Annu Rev Public Health*. 35:207–28.
- Millennium Ecosystem Assessment (2005). Ecosystems and human well-being: synthesis. Washington DC: Island Press (<http://www.millenniumassessment.org/en/Synthesis.html>, consulté le 23 mars 2017).
- Milvoy A, Roué-Le Gall A (2015). Aménager des espaces de jeux favorables à la santé. *La Santé en action*. 434:38–9 (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/sommaires/434.asp>, consulté le 23 mars 2017).
- Natural England (2003). Accessible natural green space standards in towns and cities: a review and toolkit for their implementation. Peterborough: Natural England (<http://publications.naturalengland.org.uk/publication/65021>, consulté le 23 mars 2017).
- RAND Corporation (2017). SOPARC online app: system for observing play and recreation in communities [online tool]. Santa Monica, CA: RAND Corporation (http://www.rand.org/health/surveys_tools/soparc.html, consulté le 23 mars 2017).
- Sensory Trust (2013). Creating accessible and engaging outdoor experiences [website]. Bodelva: Sensory Trust (<http://www.sensorytrust.org.uk/information/factsheets/outdoor-access-1-paths.html>, consulté le 23 mars 2017).
- US EPA (2016). Recommendations for constructing roadside vegetation barriers to improve near-road air quality. Washington DC: United States Environmental Protection Agency (<https://www.epa.gov/air-research/recommendations-constructing-roadside-vegetation-barriers-improve-near-road-air-quality>, consulté le 23 mars 2017).
- WHO Regional Office for Europe (2016). Urban green spaces and health: a review of evidence. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe (<http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/urban-health/publications/2016/urban-green-spaces-and-health-a-review-of-evidence-2016>, consulté le 23 mars 2017).
- WHO Regional Office for Europe (2017). Urban green space interventions and health: a review of impacts and effectiveness. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe (http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/337690/FULL-REPORT-for-LLP.pdf?ua=1, consulté le 23 mars 2017).

Photo credits

Cover : © Fotolia/gotrakbutda ; p.3 : © Sarah Burgess ; p.4 : © Julia Nowacki ; p.7 : © Anne Cleary (photo1) ; p.7 : © Matthias Braubach (photo 2) ; p.7 : © Sarah Burgess (photo 3) ; p.7 : © Daniel Gulliksson (photo 4) ; p.7 : © Victoria Tetley, vjt photography (photo 5) ; p.7 : Matthias Braubach (photo 6) ; p.7 : © Anne Cleary (photo 7) ; p.7 : © Fiona Wishart (photo 8) ; p.10 : © Victoria Tetley, vjt photography ; p.13 : © Fotolia/eyeQ ; p.14 : © Sarah Burgess ; p.23 : © ChrisRance.

Design and Layout : 4PLUS4.dk

Implanter les espaces
verts à proximité des
habitants



Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

A la fin des années 80, après avoir lancé le Programme Villes-Santé avec une dizaine de villes, l'OMS Europe a souhaité que, parallèlement, se développent des réseaux nationaux de Villes-Santé.

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS a pour objet de soutenir la coopération entre les villes et intercommunalités qui ont la volonté de mener des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie urbaine.

Villes-Santé membres du Réseau français

AIX LES BAINS	CAEN	FORT DE FRANCE	NANTES	SAINT ETIENNE DU
AMIENS	CALAIS	GRAND NANCY	NARBONNE	ROUVRAY
ANGERS	CANNES	GRANDE SYNTHE	NICE	SAINT JOSEPH de La
ARMENTIERES	CARCASSONNE	GRENOBLE	NIMES	Réunion
AUBAGNE	CHALON VAL DE	ISSOIRE	ORLEANS	SAINT PAUL de La
AULNAY SOUS BOIS	BOURGOGNE (CA)	LA ROCHE SUR YON	ORLY	Réunion
BEAUMONT	CHAMALIERES	LA ROCHELLE	PARIS	SAINT PIERRE de La
BELFORT	CHATEAUX ROUX	LE LAMENTIN	PARIS VALLEE DE LA	Réunion
BESANCON	CHERBOURG-EN-	LILLE	MARNE (CA)	SAINT QUENTIN EN
BETHUNE	COTENTIN	LOMME	PERPIGNAN	YVELINES (CA)
BIARRITZ	CONFLANS SAINTE	LONGWY	PORTO VECCHIO	SALON DE PROVENCE
BORDEAUX	HONORINE	LOON-PLAGE	QUIMPER	STRASBOURG
BORDEAUX Métropole	CORBEIL ESSONNES	LORIENT	REIMS	THIONVILLE
BOUGUENAIS	COURCOURONNES	LORMONT	RENNES	TOULOUSE
BOULOGNE-	DIJON	LYON	ROMANS SUR ISERE	TROYES
BILLANCOURT	DUNKERQUE	MARSEILLE	ROUBAIX	VALENCE
BOURG-EN-BRESSE	DUNKERQUE (CU)	METZ	ROUEN	VANDOEUVRE LES NANCY
BOURGOIN-JALLIEU	EMBRUN	MONTPELLIER	SAINT BRIEUC	VAULX EN VELIN
BREST	EVRY	MONTREUIL	SAINT DENIS	VILLENEUVE D'ASCQ
BRIANCON	FONTENAY-SOUS-BOIS	MULHOUSE	SAINT DIE DES VOSGES	VILLEURBANNE

Issued in English by the WHO Regional Office for Europe in 2017 under the title **Urban green spaces : a brief for action**

© **World Health Organization 2017** - Publié en anglais par le Bureau Régional Europe de l'OMS en 2017 sous le titre « Urban green spaces : a brief for action ».

The translator of this publication is responsible for the accuracy of the translation

© **Réseau français des Villes-Santé de l'OMS 2017** - Traduit avec autorisation par le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS dans le cadre du projet GREENH-City, piloté par l'EHESP (subvention INCa n°RI 31-2017). Le traducteur de cette publication est responsable de la qualité de la traduction.



Projet GREENH-City
Financement INCa (subvention n°RI 31-2017)



Réseau français des Villes-Santé de l'OMS
Département SHS – EHESP
15, av du Professeur Léon Bernard
35 043 RENNES - FRANCE

Tel 00.33.2.99.02.26.06
Courriel secretariat@villes-sante.com

Site internet www.villes-sante.com